



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

COUR D'APPEL DE COMMERCE DE COTONOU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE COTONOU

Tél. +229 21 31 31 46

Presidence-tcc@tribunalcommercecotonou.bj
www.tribunalcommercecotonou.bj - www.justiceetlegislation.bj

Cotonou, le 24 juillet 2024

Le Président du Tribunal

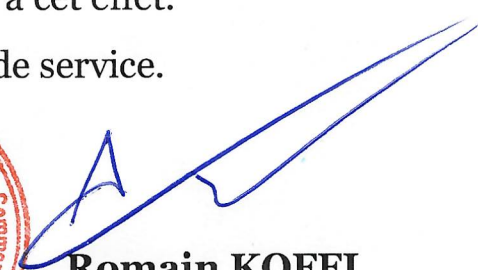
**NOTE DE SERVICE N°016/PTCC/SP/24 RELATIVE AUX
PROCEDURES COLLECTIVES D'APUREMENT DU PASSIF**

Dans le but de garantir une gestion efficiente des procédures collectives d'apurement du passif au tribunal de commerce de Cotonou, la désignation des mandataires judiciaires tiendra compte de la spécialisation des experts comptables en cette matière.

Les mandataires nommés pourront avoir un accès au dossier numérique et interagir avec le tribunal sur la plateforme dédiée à cet effet.

J'attache du prix à l'observance de la présente note de service.




Romain KOFFI